



COMMUNIQUE DE PRESSE

Une initiative qui met en lumière les Neuchâtelois extraordinaires

La Vue-des-Alpes, le 23 mai 2014. **Le parti vert'libéral neuchâtelois dévoile un projet inédit pour célébrer le Bicentenaire de l'entrée du canton dans la Confédération : un concours qui met en valeur les Neuchâtelois extraordinaires. Le public peut voter pour ses candidats favoris sur le site www.neuchatelais-extraordinaires.ch. 20 gagnants finaux sur les 50 candidatures les plus plébiscitées seront désignés par un jury composé de personnalités bien connues du public neuchâtelois. Les portraits des 20 gagnants seront publiés dans « Le livre des Neuchâtelois extraordinaires ». Le premier prix du concours récompensera le gagnant par le paiement de ses impôts communaux et cantonaux 2014, jusqu'à hauteur de Fr. 20'000.-.**

Les Vert'libéraux neuchâtelois - avec l'appui de personnalités bien connues du public – lancent un projet qui sort de l'ordinaire pour fêter le Bicentenaire. Le projet va à la rencontre de la population avec la volonté de célébrer, au travers d'un concours, des Neuchâtelois extraordinaires qui, par leur action quotidienne mais discrète, maintiennent espoir et dynamisme autour d'eux.

Le concours des Neuchâtelois extraordinaires prévoit de récompenser 20 personnes qui, grâce à leur geste citoyen font la différence. Les portraits des 20 gagnants seront publiés dans le « Livre des Neuchâtelois extraordinaires » à paraître en 2015. La candidature qui aura le plus enthousiasmé le public gagnera le paiement de ses impôts communaux et cantonaux 2014 jusqu'à hauteur d'un montant maximum de CHF 20'000.-. Si le gagnant final est étudiant, il ou elle pourra choisir entre le financement d'une année d'écolage Erasmus, le financement d'un projet de formation personnel ou le paiement d'un an de loyer jusqu'à hauteur d'un montant maximum de CHF 20'000.-

Dans le cas où le montant des impôts (du loyer annuel ou de l'écolage Erasmus) du gagnant final serait inférieur à CHF 20'000.-, il ou elle pourra choisir d'attribuer la différence à une organisation d'utilité publique active dans le canton.

Le financement du projet est assuré grâce au soutien et à l'engagement d'entreprises basées dans le canton de Neuchâtel.

Un jury extraordinaire

Pour constituer le jury du concours des Neuchâtelois extraordinaires, les Vert'libéraux neuchâtelois ont souhaité réunir des personnalités extraordinaires, représentatives des milieux artistiques, culturels, sportifs, économiques et politiques. Le jury apolitique est composé de personnalités bien connues du public:

- **Robert Bouvier**, Comédien et Directeur du Théâtre du Passage à Neuchâtel ;
- **Pierre Olivier Chave**, Industriel, Président de PX Group ;
- **Raphaël Domjan**, Ecoaventurier et Président de SolarPlanet ;
- **Raphaël Grandjean**, Entrepreneur et Président des Vert'libéraux neuchâtelois
- **Denis Oswald**, membre du Comité International Olympique, ancien médaillé olympique
- **Angie Ott**, Chanteuse ;
- **Aloys Perregaux**, Artiste peintre ;
- **Nicola Thibaudeau**, Ingénieure en génie mécanique et Présidente de MPS Micro Précision Systems SA ;
- **Junior Tshaka**, Chanteur.

Mode d'emploi du concours

Le concours est ouvert à toute personne résidant dans le canton de Neuchâtel au bénéfice du droit de vote communal et cantonal. Des marraines et parrains peuvent inscrire une tierce personne, sous réserve de son accord. Le public vote en ligne et peut faire soutenir ses candidats favoris sur Facebook.

Le concours se déroule du vendredi 23 mai au mardi 30 septembre 2014 sur le site internet www.neuchateinois-extraordinaires.ch. Les candidatures peuvent être soumises jusqu'au 15 septembre 2014 par le biais du site internet. Seules les 200 premières candidatures conformes au règlement du concours seront acceptées par ordre chronologique d'entrée. Les candidatures soumises sont étudiées et validées par le comité d'organisation du concours avant d'être publiées sur le site internet et la page Facebook du concours.

Le vote en ligne est ouvert au public du 30 juin à midi au 30 septembre 2014 à minuit. Les 50 dossiers les plus plébiscités par le public seront transmis aux membres du jury qui retiendra 20 Neuchâtelois extraordinaires. Sur ces 20 personnes, le gagnant final est celle ou celui qui remporte le plus de voix en ligne de la part du public.

Une initiative en adéquation avec l'idéologie des Vert'libéraux neuchâtelois

Le concours Neuchâtelois extraordinaires est une initiative des Vert'libéraux neuchâtelois. Parti dynamique créé le 29 octobre 2012, les Vert'libéraux s'engagent pour la conciliation des préoccupations écologiques, économiques et sociales, avec la volonté de réunir tous les habitants du canton autour des valeurs qui ont fait son succès et sa force : l'innovation, l'esprit d'entreprise, la solidarité.

Raphaël Grandjean, Président des Vert'libéraux neuchâtelois est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.